



COMMUNIQUE DE PRESSE

21 avril 2022

PAULIC MEUNERIE

Résultats annuels 2021

Chiffre d'affaires en hausse de 26% à 11,3 M€

Des résultats marqués par la hausse du prix des matières premières

En 2022

Poursuite de la croissance sur les activités historiques

Renforcement des mesures de protection des marges dans un
contexte toujours difficile

Installation en cours du nouveau réacteur Oxygreen[®] : lancement
commercial de Nourrifibre[®] au 2nd semestre

Décalage de la feuille de route à moyen terme

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), Groupe familial spécialisé dans les farines de haute qualité, publie aujourd'hui ses résultats annuels consolidés pour l'exercice 2021.

Les ventes de l'exercice bénéficient du déploiement des nouvelles capacités industrielles conformément au plan d'investissement. Cette hausse des ventes intervient dans un contexte inflationniste qui affecte mécaniquement les résultats 2021 du Groupe marqués par la forte hausse des prix de l'énergie et du blé. Dans ce contexte, PAULIC MEUNERIE a mis en place des premières mesures pour protéger ses marges tout en développant ses parts de marché.

En 2022, le Groupe entend franchir de nouvelles étapes avec la mise en service du nouveau réacteur Oxygreen[®] et le lancement commercial de Nourrifibre[®], son produit à forte valeur ajoutée à destination de l'entomoculture.

Comptes consolidés

Le Conseil d'administration du 13 avril 2022 a arrêté les comptes consolidés clos au 31 décembre 2021.

En K€	31 12 2021	31 12 2020
CHIFFRE D'AFFAIRES	11 285	8 966
PRODUITS D'EXPLOITATION	13 028	9 597
ACHAT DE MARCHANDISES ET DE MATIERES PREMIERES	9 055	5 889
MARGE BRUTE GLOBALE	2 230	3 077
<i>MARGE BRUTE EN %</i>	<i>20%</i>	<i>34%</i>
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5 851	4 263
DONT AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	2 867	1 624
DONT IMPÔTS ET TAXES	70	111
DONT CHARGES DE PERSONNEL	2 093	1 758
DONT DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	780	708
DONT AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	41	61
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 878	-555
RÉSULTAT FINANCIER	-135	-138
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-2	-2
RESULTAT NET	-1 396	-509

Au rendez-vous sur les métiers historiques

Au 31 décembre 2021, PAULIC MEUNERIE a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 11,3 M€ en hausse de +26% par rapport à l'exercice 2020 (8,9 M€). Cette progression totalement organique a bénéficié du démarrage du nouvel ensemble industriel plus capacitaire dédié aux activités froment et des investissements réalisés dans le développement commercial sur les métiers historiques et la nouvelle gamme, **Qualista®**. Après un chiffre d'affaires en hausse de 13% à fin juin, les ventes du Groupe ont ainsi accéléré leur progression au cours du second semestre (+43%) matérialisant la forte progression de l'activité attendue par le Groupe dans les années à venir.

La mise en service des nouveaux outils dédiées à l'activité Sarrasin sera effective à la fin de premier semestre 2022.



Forte hausse des volumes commercialisés : +30% vs 2020

Sur l'exercice 2021, les ventes du Groupe ont été portées par les activités traditionnelles avec des ventes solides en farines de froment à destination des boulangeries artisanales, industrielles, des ateliers de grandes surfaces et auprès des industriels et des négociants. Malgré la hausse des volumes commercialisés, les résultats ont été fortement pénalisés par un contexte sans précédent de hausses des matières premières, des emballages et de l'énergie.

Ainsi, entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021, le prix du blé (1^{ère} échéance Matif) est passé de 189 €/T à 277 €/T. Mais outre une hausse sans précédent, c'est la très forte volatilité des prix qui a été particulièrement inédite. Sur les emballages, le papier a progressé de 30% et le plastique de 40%. Dans ce contexte inflationniste affectant également le bois avec des prix multipliés par 2, le Groupe a en outre dû faire face à des ruptures de la chaîne d'approvisionnement. L'impact de cette crise sans précédent qui a fragilisé l'ensemble de la filière de la meunerie en France a été d'autant plus fort qu'il s'est inscrit dans une période où l'ensemble des équipes de Paulic Meunerie étaient mobilisées sur la sortie de crise sanitaire et la mise en service des nouveaux outils industriels.

Dans ce contexte, les revalorisations tarifaires auprès des clients ont été obtenues mais sont intervenues tardivement pendant la seconde partie de l'exercice.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, la marge brute de l'exercice ressort ainsi à 2,2 M€ contre 3,1 M€ en 2020, matérialisant un taux de marge brute de 20% contre 34% en 2020.

La forte hausse des prix de l'énergie a également pesé sur le poste autres achats et charges externes de l'exercice qui s'élève à 2,9 M€ en 2021 contre 1,6 M€ en 2020. Comme évoqué, une partie importante de l'augmentation de ce poste (0,7 M€) provient du lancement du programme de R&D Qualista® Expert dont le lancement avait été décidé avant l'inflation du prix des matières premières. Ce programme qui a vocation à permettre au Groupe d'accéder à de nouveaux marchés avec l'obtention d'allégations nutritionnelles et Santé auprès de l'EFSA à un horizon 2 à 3 ans a été momentanément mis en pause le temps pour le Groupe de stabiliser ses marges en se concentrant sur les activités en place et directement contributives.

Les dépenses de R&D (personnel + sous-traitance) font l'objet d'un produit au titre de leur activation pour un montant de 781 K€, font l'objet d'un Crédit Impôt Recherche pour 448 K€.

Les charges de personnel représentent 18,5% du chiffre d'affaires 2021 contre 19,5% du chiffre d'affaires de l'exercice précédent. Leur évolution en valeur est en lien avec la montée en puissance du nouvel ensemble industriel et le développement commercial du Groupe dans un contexte de forte croissance.

L'évolution de la marge brute et des charges d'exploitation se retrouve mécaniquement dans le résultat d'exploitation qui ressort à -1,9 M€ contre -0,6 M€ au 31 décembre 2020.

Le résultat net s'élève à -1,4 M€ contre -0,5 M€ au 31 décembre 2020, à la suite de l'activation des déficits reportables pour 0,6 M€.

Renforcement des capitaux propres

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 8,43 M€ contre 7,49 M€ au 31 décembre 2020. En novembre et décembre 2021, le Groupe a réalisé deux augmentations de capital



pour un montant de 1,8 M€ nets des frais d'opération et a souscrit à une enveloppe de PGE pour un montant de 1,9 M€, permettant d'étendre les ressources de la Société. A fin 2021, la trésorerie s'élève à 2,8 M€ contre 1,8 M€ au 31 décembre 2020. L'endettement bancaire à moyen terme s'élève à 8,3 M€ contre 7 M€ en 2020.

En 2022, une meilleure résistance attendue dans un contexte toujours dégradé

Poursuite de la croissance des activités historiques

En 2022, le Groupe devrait afficher une meilleure résistance qui devrait lui permettre d'améliorer sa rentabilité. Cette amélioration reposera sur :

- le redimensionnement de son outil industriel qui sera pleinement opérationnel au cours de l'exercice 2022 tant sur les activités froment que sur le nouveau moulin sarrasin qui sera pleinement opérationnel,
- de nouvelles mesures de protection des marges,
- la finalisation de l'outil industriel Oxygreen® à l'horizon de la fin du premier semestre.

Dégradation du contexte économique et commercial

La forte hausse attendue de l'activité se fera toutefois dans un contexte toujours dégradé. La crise en Ukraine pèse fortement sur les prix du blé mondial qui avaient déjà enregistré une forte hausse avant le déclenchement du conflit. Bien que l'intégralité de la production de farine de froment produite par PAULIC MEUNERIE soit d'origine française (et plus particulièrement bretonne), cette situation affecte les prix de la matière première. Le Groupe subit en outre l'inflation en particulier sur les prix de l'énergie liées à ce conflit. L'impact sur la performance financière du Groupe est à ce jour difficile à évaluer, le contexte économique étant particulièrement fluctuant.

De nouvelles mesures de protection des marges pour faire face à la crise

Dans ce contexte, de nouvelles mesures de protection des marges sont mises en place. Comme évoqué, PAULIC MEUNERIE a déjà engagé une réorganisation en profondeur de ses achats avec la mise en place de nouveaux mécanismes d'anticipation, de pilotage et de contrôle. Comme évoqué, PAULIC MEUNERIE a engagé des discussions avec ses clients afin d'obtenir des revalorisations tarifaires lorsque les conditions contractuelles le permettaient et amélioré son niveau de couverture. Pour 2022, des revalorisations tarifaires complémentaires avec les clients sont en cours de finalisation. Elles portent sur le prix de la farine et sur la hausse des prix du carburant.

Une année très importante pour concrétiser le lancement de Nourrifibre® à grande échelle

Après la mise en place de la cuve d'oxygène, le procédé d'ozonation Oxygreen® est entré dans la dernière phase de son installation. Après les premiers essais qui interviendront dans les prochaines semaines, le réacteur industriel de 3^{ème} génération devrait être pleinement opérationnel sur le site industriel de St-Gérand à compter de la fin du 1^{er} semestre permettant ainsi au Groupe de procéder au lancement commercial à plus grande échelle de Nourrifibre®.



Ce lancement commercial sera précédé d'une **intensification des démarches commerciales auprès des différents prospects**. Toutefois, dans un contexte économique perturbé, la transformation commerciale auprès des industriels de la protéine d'insectes pourrait être plus progressive qu'anticipé, notamment auprès des producteurs de protéine d'insecte. Face à cette situation, PAULIC MEUNERIE maintient ses démarches de test et renforce ses liens avec ses prospects pour faire valoir les bénéfices de son produit à forte valeur ajoutée.

Objectifs 2022

Avec l'appui de ses clients qui ont saisi les enjeux de la filière et des équipes pleinement mobilisées le Groupe affirme sa confiance pour passer la crise. Après deux années difficiles sur le plan sanitaire, PAULIC MEUNERIE entend à nouveau franchir les obstacles de la crise en rappelant la nécessité de son activité, en démontrant la pertinence de son positionnement au cœur des enjeux d'indépendance alimentaire et la pertinence de sa réponse pour continuer à bien nourrir tous les consommateurs.

Ainsi, pour l'exercice 2022 le Groupe anticipe toujours une progression de son activité avec une croissance à deux chiffres et des résultats qui bénéficieront en année pleine des mesures de protection des marges. Le Groupe entend améliorer son taux de marge brute qui devrait approcher les 25%. Cette ambition reste bien entendu, soumise à l'évolution du prix des matières premières et de l'énergie et autres achats et charges externes (emballages et carburant), et dans un contexte géopolitique incertain.

Un décalage de la feuille de route à moyen-terme

Au regard de ces éléments de contexte sans précédent et imprévisible, PAULIC MEUNERIE anticipe désormais un décalage de 2 ans dans l'atteinte de ses objectifs de chiffre d'affaires. Le cap des 50 M€ de chiffre d'affaires est désormais fixé à fin 2026. A cet horizon, l'objectif de marge brute devrait atteindre 45 % de chiffre d'affaires contre 55% initialement envisagés.

A propos

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), est un Groupe familial breton reconnu sur le marché des farines labellisées. Il fidélise aujourd'hui plus de 700 clients professionnels sur des marchés diversifiés (industriels, boulangeries artisanales, ateliers de la grande distribution, restaurateurs, ...). En 2021, le Groupe a généré un chiffre d'affaires de 11,3 M€. Avec **Oxygreen®**, son procédé de purification des grains de blé à base d'ozonation permettant de diviser les pesticides par 20 et réduire le taux de mycotoxines de 30% à 50%, Paulic Meunerie se positionne sur le marché de la farine très haute qualité axée sur la nutrition santé et sur le marché en plein essor et à forte valeur ajoutée de l'alimentation des insectes d'élevage. PAULIC MEUNERIE est cotée sur Euronext Growth Paris sous le symbole ALPAU.

Pour plus d'informations, visitez www.PAULICMEUNERIE.com

Paulic



François Alexis Bancel
Directeur Administratif et Financier
02 97 51 40 03
investisseurs@paulic.bzh

actifin
communication financière

Benjamin Lehari
Consultant
01 56 88 11 11
blehari@actifin.fr

Presse
Isabelle Dray
01 56 88 11 29
idrayer@actifin.fr

Investisseurs
Alexandre Commerot
01 56 88 11 18
acommerot@actifin.fr